



LETTRE MENSUELLE CFE-CGC du Groupe Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>
contact@cfecgc-inetum.fr

Sommaire

- [Page 1](#) Bonne année 2025
- [Page 2](#) Mutuelle et prévoyance
- [Page 3](#) NAO
- [Page 4](#) Intermission
- [Page 5](#) Réorganisation
- [Page 6](#) Agenda
- [Page 7](#) Contacts

9 janvier 2025



Ça brille de mille vœux ...

« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être.
Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement »

Martin Luther King

« Individuellement, nous sommes une goutte d'eau.
Ensemble, nous sommes un océan »

Ryunosuke Satoro

Toute l'équipe **CFE-CGC**
vous présente ses meilleurs vœux.
Excellente année 2025!!



Joie

Santé

Bien-être

Chères Collègues, Chers Collègues,

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour **vos nombreuses marques de soutien** tout au long de l'année 2024, et tout particulièrement lors de nos multiples déplacements à travers **la France**, lorsque nous sommes venus à votre rencontre.

Dans l'immédiat, nous espérons que vous avez tous profité de la trêve de fin d'année pour faire le plein d'énergie afin de **démarrer 2025 avec la lucidité et la force nécessaires** pour mener ensemble les combats qui nous attendent et les gagner !

L'équipe **CFE-CGC** de l'UES Inetum vous souhaite encore une **Bonne Année 2025**

Mutuelle, remise en cause du principe de solidarité !



Dans notre lettre du mois dernier nous écrivions « *Le discours rassurant de la direction sur la transparence de l'impact de la migration de Verspieren vers Mercer nous laisse dubitatifs lorsque l'on connaît les soubresauts des migrations chez Inetum.* ».

Tout ceux d'entre vous qui n'avaient pas encore reçu leur carte de Tiers Payant le 1^{er} janvier, auront pu le vérifier par eux-mêmes ! Cerise sur le gâteau, en raison d'anomalies dans les adresses postales, une deuxième carte de tiers payant va être envoyée aux salariés.

Ce que la direction s'était bien gardée de dire dans le mail du 22 novembre annonçant le remplacement de Verspieren par Mercer, et qu'elle a enfin annoncée le 20 décembre, c'est la **hausse** phénoménale des cotisations santé de **25%** pour les **inactifs** (retraités essentiellement) et surtout de **142%** pour les **conjointes** !

Bien entendu, les salariés se réjouiront d'une baisse de 6,48% de leur cotisation santé, mais pour tous ceux assurant aussi leur conjoint (plus de 30% des adhérents), celle-ci est plus que ridicule comparée à la hausse de cotisation de leur conjoint. Ce n'est pas non plus la minime baisse de cotisation prévoyance (entre 1€ et 3€) qui les consolera.

Ce que la direction omet également de dire, c'est que depuis 2016 le régime de frais de santé est bénéficiaire, hormis la seule année 2019. Que sont devenus les bénéfices accumulés pendant toutes ces années ?

Pour limiter, voire éviter, les hausses de cotisations des inactifs et des conjoints, d'autres choix sont possibles, tels que :

- ◆ La création d'une réserve les années où le régime est bénéficiaire.
- ◆ L'ajout d'une cotisation sur les plus hauts salaires. En effet, la tranche C (au-delà de 15 700€ mensuels) est exonérée de cotisation.
- ◆ Une prise en charge plus importante par l'employeur. Chez Inetum celle-ci se limite à 65% des cotisations, alors qu'elle est de 70% dans d'autres ESN.
- ◆ Une répartition plus équitable des évolutions de cotisations entre les salariés, conjoints et inactifs.

Ainsi, faire supporter sur les seuls inactifs et conjoints, la dégradation de la situation d'une partie du régime de santé, qui reste tout de même bénéficiaire au total, revient à remettre en cause le système de solidarité qui est le socle du système social français, au profit d'un système individualiste à l'anglo-saxonne.

NAO 2025, rien à négocier ...



Comme il fallait s'y attendre, lors de la réunion de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) du 12 décembre la direction a prétexté un marché moins favorable et de faibles augmentations de salaires au sein de plusieurs autres ESN, pour en faire de même ! Nous ne sommes pas dupes de cette connivence entre les principaux acteurs de la branche Syntec. Ainsi, la direction a uniquement mis sur la table une enveloppe d'augmentation, dont seul l'usage est négociable, réduisant à sa plus simple expression le principe même de la négociation.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les propositions de la direction pour 2025 avec en vis-à-vis les mesures mises en œuvre en 2024. Vous pourrez noter une réduction de quasiment 50% dans les propositions formulées pour 2025 par rapport aux avantages consentis en 2024, marquant ainsi une régression nette pour les salariés d'Inetum.

Mesure	2025		2024	
	Détail	Montant & Nombre de Salariés	Détail	Montant & Nombre de salariés
Augmentations individuelles	Environ 1,5 % de la masse salariale Minimum 800€ bruts / an	Environ 10 000 k€	3% de la masse salariale minimum 800€ bruts / an	Environ 22 000 k€ Un peu + de 4000 salariés
Augmentation collective "bas salaires"	Pour les salariés dont la rémunération annuelle brut <= 33.000 € 2 % d'augmentation Minimum 500€ bruts / an	560 k€ 636 salariés	Idem à 2025	834 k€ 996 salariés
Augmentations collective jeunes diplômés (moins de 26 ans)	2 % d'augmentation	510 k€ 322 salariés	entre 3% et 5% selon le salaire minimum 500€ bruts / an	833 k€ 384 salariés
Égalité professionnelle		470 K€ 210 salariés		697 k€ 321 salariés
Salariés non augmentés depuis 4 ans et plus	Depuis le 31 décembre 2020 Salaire < 40 K€ : 3,25% Entre 40 et 50 K€ : 3% Entre 50 et 70 K€ : 2,75% > 70 K€ : 2,5%			468 k€ 220 salariés

À noter que toutes les augmentations se font au mieux au 1^{er} avril, voir au 1er juillet ou au 1er octobre, c'est toujours au moins un trimestre d'économisé pour la direction et en moins dans le porte-monnaie des salariés.

Une nouvelle et probablement dernière réunion de NAO est prévue le 13 janvier, dont nous vous livrerons les conclusions dans notre prochaine lettre mensuelle.

Par ailleurs, nous remercions pour leur intérêt les salariés qui ont participé à nos réunions en visio sur le thème des NAO.

Pour continuer à répondre à vos attentes, nous organiserons des visio sur de nouveaux thèmes dans les prochains mois : la rupture du contrat de travail, la mutuelle, les congés, etc

N'hésitez pas à nous faire part de sujets qui vous intéressent !

Pour être informés de ces visio nous vous invitons à lire nos prochaines lettres et à nous suivre sur LinkedIn en flashant ici



Discrimination des Intermissions !



Depuis décembre 2024, il est demandé à de nombreux collègues en intermission de venir en agence jusqu'à 5 jours sur 5, ceci dans la plupart des régions de France. Souvent, ils sont en agence sans tâche précise ou sans le matériel pour effectuer les tâches demandées, voire sans emplacement où s'installer, puisque le flex office s'est développé à outrance.

Vos élus **CFE-CGC** dénoncent une interprétation abusive par une partie du management de la fin de l'intermission à 100% à domicile annoncée par Norman Hodara. Ne pas rester 5 jours sur 5 à son domicile ne veut pas dire y être 0 jour sur 5 ! Une telle pression sur les intermissions, un tel excès de zèle, n'ont probablement pour but que d'inciter les salariés à accepter n'importe quelle mission, voire à les pousser à la démission. De plus, cette action ne maintient pas les salariés en bonne santé comme l'entreprise en a l'obligation.

Vos élus **CFE-CGC** rappellent que les salariés en intermission sont le vivier grâce auquel de nouveaux contrats pourront être décrochés et que cette période est propice à la formation des salariés, sous réserve de les inscrire à des formations adaptées à leur profil, à leur parcours professionnel et au réel besoin des clients.

Vos élus **CFE-CGC** agissent et continuent d'agir auprès de la direction pour un retour à une situation acceptable et adaptée pour tous les salariés.

Nouvelle organisation : Inetum se coupe les cheveux en 4 !



Les salariés de **TECHNOLOGIES SERVICES** ont découvert la nouvelle organisation géographique de leur division, articulée autour de 4 zones géographiques (cf figure ci-contre), au lieu de 6 auparavant, à savoir :

- ◆ le Grand-ouest,
- ◆ le Grand-Sud,
- ◆ le Nord-Est
- ◆ l'Île-de-France, cette dernière demeurant une entité à part entière pilotée depuis le siège social.

Le Grand-Ouest s'étend dorénavant jusqu'à Bordeaux et Pau, le Grand-Sud s'élargit jusqu'à Lyon et Toulouse tandis que le Nord-Est intègre Lille et Strasbourg.



Quant aux salariés de **INTEGRATION & OUTSOURCING**, ils ont découvert la disparition pure et simple des six BU régionales remplacées par des quatre BU sectorielles (Public, Protection Sociale, Financial Services Insurance Manufacturing, Telco Retail Energy Services Transport), une BU Proxima et deux centres d'expertise (IS et AS).

Est-il encore permis de parler de proximité et d'empreinte régionale avec des périmètres si vastes et si disparates ? Ou l'objectif est-il uniquement de « créer des synergies » dans le but de supprimer des postes ? Ou encore d'envoyer les collaborateurs en mission à l'autre bout de la France ?

Sans plus de précisions, nous apprenons que **SOLUTIONS** déploie également du management en régions pour coordonner ses activités sur le territoire en pleine collaboration avec les autres BL (*sic*).

Bref, nous craignons que cette nouvelle découpe n'arrive comme un cheveu sur la soupe et que, sous couvert de « simplification » et « fluidité », la réalité ne soit aux antipodes d'une relation de proximité entre salariés, clients et management !

Nous reviendrons sur ces changements dans notre lettre du mois prochain, où nous détaillerons notamment les organigrammes des différentes directions et la disparition de certaines entités (Capital Market, etc.).

Agenda

DÉCEMBRE, 2024

03 RÉUNION CCSCT SOFTWARE À CLICHY
DEC

03 RÉUNION CSSCT EST À NANCY
DEC

05 RÉUNION CCSCT AUVERGNE RHÔNE-ALPES À SAINT-CHAMOND
DEC

06 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-ALPES (SUITE RÉUNION DU 28/11)
DEC

10 RÉUNION CSSCT MÉDITERRANÉE
DEC

11 RÉUNION CSEC
DEC

12 RÉUNION PARITAIRE POUR LES N.A.O. 2025
DEC

13 RÉUNION PARITAIRE ADAPTATION DES ACCORDS SOFTWARE
DEC

17 RÉUNION CSE ÎLE DE FRANCE
DEC

17 RÉUNION CSE NORD
DEC

17 RÉUNION CSE GRAND-OUEST
DEC

18 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-ALPES
DEC

18 RÉUNION D'INFORMATIONS SUR LES NAO
DEC

19 RÉUNION CSE SOFTWARE À CLICHY
DEC

19 RÉUNION CSE SUD-OUEST
DEC

19 RÉUNION CSE EST (SSCT - TEAMS)
DEC

19 RÉUNION CSE MÉDITERRANÉE
DEC

19 RÉUNION CSE SUD-OUEST
DEC

JANVIER, 2025

03 RÉUNION CSEC
JAN

07 RÉUNION COMMISSION ACTION LOGEMENT
JAN

07 RÉUNION EXTRAORDINAIRE CSE EST (TEAMS)
JAN

13 RÉUNION PARITAIRE POUR LES N.A.O. 2025
JAN

15 RÉUNION CSEC
JAN

16 RÉUNION CSEC (SUITE)
JAN

16 RÉUNION D'ÉQUIPE
JAN

27 RÉUNION PARITAIRE ADAPTATION DES ACCORDS SOFTWARE
JAN

28 RÉUNION CSE ÎLE DE FRANCE
JAN

28 RÉUNION PARITAIRE ADAPTATION DES ACCORDS SOFTWARE (SUITE)
JAN

28 RÉUNION CSE EST (ÉCONOMIQUE STRASBOURG)
JAN

30 RÉUNION CSE SOFTWARE À CLICHY
JAN

30 RÉUNION CSE SUD-OUEST
JAN

30 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-ALPES
JAN

31 RÉUNION CSE MÉDITERRANÉE
JAN

31 RÉUNION CSE GRAND-OUEST
JAN

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

IMPORTANT : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule CFE-CGC sur des serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum

Olivier MAULMY
 Délégué Syndical Central UES
 ☎ 07 87 16 17 19
olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr



François LECLUSE
 Délégué Syndical Central adjoint UES
 ☎ 07 80 02 68 59
francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr

Inetum			
IDF	Ludovic BOULLIN Katia LESPINE Bertrand DE BEAULIEU	☎ 06 76 28 46 99 ☎ 06 49 57 18 48 ☎ 06 50 46 47 60	ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr katia.lespine@cfecgc-inetum.fr bertrand.debeaulieu@cfecgc-inetum.fr
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr
OUEST	Pascal HOUSSIN Karine ROUE Maxime BUJEAU Thierry PLUMER	☎ 06 98 38 41 55 ☎ 06 98 38 41 55 ☎ 06 70 68 67 50 ☎ 06 98 38 41 55	pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr karine.roue@cfecgc-inetum.fr maxime.bujeau@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
<u>NORD</u>	Brigitte DURIEZ Nancy VARDON	☎ 07 60 14 82 33 ☎ 06 82 66 02 15	brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr nancy.vardon@cfecgc-inetum.fr
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE Bruno MAZALE Bruno MONTET	☎ 07 80 02 68 59 ☎ 06 16 12 71 27 ☎ 06 03 73 36 22	francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
MÉDITERRANEE	Yves AMATE Christian THOMAS	☎ 06 19 73 52 29 ☎ 07 87 16 17 19	yves.amate@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
SUD OUEST	Arnaud LEPOINT	☎ 06 03 38 73 69	arnaud.lepoint@cfecgc-inetum.fr
Inetum Software France			
Lyon Tangram	Véronique MILLET	☎ 06 23 83 03 50	veronique.millet@cfecgc-inetum.fr
Saint-Ouen	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr
Montpellier-Nîmes	Hor JULIEN	☎ 06 73 37 55 76	hor.julien@cfecgc-inetum.fr
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr
Hors UES			
Metaware	Martin JOURDAN	☎ 06 63 76 16 71	contact@cfecgc-inetum.fr



Web <https://cfecgc-inetum.fr>

Mail contact@cfecgc-inetum.fr



Olivier Maulmy



Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !
Adhérez en ligne :
<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>